

LIGNE ET FORME

2026 > 2027



**ACTIVITÉS
SPORTIVES
MUNICIPALES**

LIGNE ET FORME 2026 > 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

**À compléter, découper et retourner
au Palais des sports**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Mail :

Tél. :

☐ Je reconnais avoir lu et accepté
le règlement

Signature de l'adhérent

AUTORISATION PARENTALE

pour les mineurs de plus de 16 ans

Je soussigné(e), père, mère, tuteur *

Nom, prénom

déclare avoir le plein exercice de l'autorité
parentale et autorise ma fille/mon fils à
pratiquer les activités Ligne et Forme.

Signature du responsable légal

**Rayer les mentions inutiles*



LUNDI	MARDI
9h > 9h45 Gym zumba <i>(places limitées)</i>	8h30 > 12h Musculation
10h > 10h45 Pilates	12h30 > 13h15 Abdos fessiers
11h > 11h45 Stretching	14h > 14h45 Pilates au mur <i>(places limitées)</i>
12h30 > 13h15 Body sculpt	15h > 15h45 Stretching <i>(avec balles)</i>
14h > 17h15 Musculation	16h > 18h30 Musculation
17h30 > 18h15 Body step	

JEUDI

8h30 > 12h
Musculation

12h30 > 13h15
Pilates

13h30 > 17h15
Musculation

17h30 > 18h15
Pilates

VENDREDI

9h > 9h45
Gym zumba
(places limitées)

10h > 13h30
Musculation

14h > 14h45
Body sculpt

15h > 15h45
Stretching

Salle de danse au 1^{er} étage

Salle de musculation au rez-de-chaussée

RÈGLEMENT

Conditions d'accès aux cours collectifs et à la salle de musculation

- L'accès aux cours collectifs et à la salle de musculation est réservé aux titulaires des cartes d'abonnement ou aux personnes ayant acquitté le prix de la séance.
- Les cartes doivent être retirées et réglées auprès du professeur ou du régisseur en espèces ou chèque établi à l'ordre du Trésor public et sont valables un an.
- Les cartes d'abonnement sont établies sur un seul nom et ne peuvent être cédées, prêtées et utilisées par plusieurs personnes.
- L'âge minimum est fixé à 16 ans avec une autorisation parentale.
- Les cours pris mais non payés seront facturés et redevables auprès du Trésor public qui sera chargé du recouvrement.
- Le service des sports vous engage à consulter votre médecin avant toute pratique sportive.

Règles d'hygiène

- Une tenue de sport correcte et adaptée est obligatoire avec chaussures à semelles antidérapantes et propres.
- Une serviette de toilette est obligatoire afin de protéger les appareils et les tapis de sol de la transpiration.

Règles de sécurité

- L'accès dans les salles ne peut se faire qu'en présence du professeur des activités Ligne et Forme.
- Les issues de secours doivent être fermées et non obstruées pour faciliter l'évacuation des personnes.

Règles de fonctionnement

- Les cours collectifs sont assurés dès le 4^e participant et l'accueil dans les salles est limité à la capacité maximale autorisée.
- L'accès pourra être refusé si le nombre de participants a atteint le quota autorisé.
- En cas d'indisponibilité du professeur des activités Ligne et Forme et de l'impossibilité pour la ville de pourvoir à son remplacement, la commune sera tenue d'annuler les cours.
- Les activités Ligne et Forme seront suspendues pendant les périodes de congés du professeur ainsi que pendant la période de fermeture de fin d'année du Palais des sports et de la culture.

Interdictions

- Fumer et manger dans les salles.
- Utiliser son téléphone pour émettre ou recevoir des appels.
- Déranger les autres utilisateurs par des comportements néfastes à l'appréciation du professeur des activités Ligne et Forme.

**Tout usager ne respectant pas ce règlement
pourra être exclu des salles.**

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS

5€ la séance

Carte de 20 séances : 60€

Soit 3€ la séance
(42€ pour les – de 18 ans)

Carte de 40 séances : 90€

Soit 2.25€ la séance
(63€ pour les – de 18 ans)

Carte de 60 séances : 120€

Soit 2€ la séance
(84€ pour les – de 18 ans)

CONTACT

SERVICE DES SPORTS

06 95 40 26 40

Palais des sports

240 allée Léopold Rosso
30240 Le Grau du Roi